



Lycée Jeanne d'Albret
Saint-Germain-en-Laye
www.lyc-albret-st-germain-laye.ac-versailles.fr

CONSIGNES INSCRIPTION DP



NOUVEAUTE RENTREE 2020 * : Chaque repas devra désormais être réservé à l'avance. (Voir document « Dossier inscription DP »)

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ELEVES

En raison de la situation sanitaire actuelle, nous ne pourrons recevoir physiquement les nouveaux élèves pour procéder à leur inscription au service de restauration.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les documents demandés par **courrier postal, ou en dépôt direct** dans la boîte aux lettres du lycée **AVANT le 15/08/20.**

Les cartes de cantine seront distribuées à la rentrée.

Merci d'être vigilant sur la bonne constitution du dossier.

Tout dossier incomplet entrainera un retard sur l'inscription et empêchera votre enfant d'accéder à la demi-pension.

REINSCRIPTIONS (ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES EN 2019/2020)

Comme à chaque début d'année scolaire, et afin de bénéficier du tarif Equitables, il vous sera demandé l'attestation de restauration scolaire.

Merci de bien vouloir nous l'envoyer par mail (caroline.abos@ac-versailles.fr), courrier postal ou en dépôt direct dans la boîte aux lettres du lycée **AVANT le 15/08/20.**

Il est impératif que les cartes de cantine soient correctement provisionnées pour le 1^{er} septembre : *pensez à alimenter le compte de votre enfant sur le site de paiement en ligne.*
Vous pouvez également nous adresser un chèque avec l'attestation demandée plus haut.

Vous remerciant de votre compréhension,

Le service Intendance
01 39 04 15 98
caroline.abos@ac-versailles.fr